

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 novembre 2020

Rappel Dépistage COVID-19 dans le Doubs : Les personnes prioritaires

Face à l'évolution exponentielle de l'épidémie, et pour permettre aux laboratoires de biologie médicale de rendre les résultats dans les 24 heures pour les personnes prioritaires, la priorisation des tests est renforcée dans le Doubs.

Priorité 1 : examens à visée diagnostique

- Personnes disposant d'une prescription médicale
- Personnes contactées par l'Assurance maladie ou par l'Agence Régionale de Santé en tant que contacts à risque d'une personne testée positive au Covid
- Professionnels de santé ou assimilés intervenant à domicile

Les personnes devant réaliser un test avant une intervention chirurgicale sont invitées à se rendre dans le laboratoire de biologie médicale le plus proche leur domicile après prise de rendez-vous.

Priorité 2 : examens à visée de dépistage

Ces personnes peuvent se faire dépister mais ne sont pas prioritaires. Le rendu des résultats est fonction de la capacité du laboratoire à traiter dans les délais impartis les indications prioritaires.

Ce cas de figure recouvre toute autre situation non citée précédemment, notamment les personnes souhaitant disposer d'un test dans le cadre d'un voyage, ou des dépistages préventifs organisés dans des établissements scolaires, des services publics ou des entreprises, sans lien avec un risque précisément identifié.

Il est rappelé que les professionnels de l'enseignement, ou les salariés des entreprises doivent répondre à ces mêmes critères de priorisation, et qu'il n'est pas exigé d'eux la production d'un test négatif pour la reprise de leur activité. De même, une personne testée positive ne doit pas être testée une nouvelle fois à l'issue de son isolement ; en l'absence de symptôme à l'issue des 7 jours, elle peut reprendre son activité.

Plus d'informations sur le [site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté](#)

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex